



AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 338-2020**

**À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES, AVIS EST PAR LA PRÉSENTE
DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ:**

QUE le Conseil municipal a adopté, à sa séance du 9 mars 2020, le **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 338-2020 CONCERNANT LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)**

QUE, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement, le 8 septembre 2020 à compter de 19h30, au centre communautaire situé au 33, route du Lac-Rond Nord, à Montcalm.

QU'au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire ou la personne qu'il désigne expliquera le projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption, et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet ;

QUE ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Montcalm, pendant les heures ordinaires de bureau.

DONNÉ à Montcalm ce 26^{ième} jour d'août de l'an deux mille vingt.

Michael Doyle
Directeur général/ Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Montcalm, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, entre 9h00 et 18h00 le 26 août 2020 et en le faisant publier dans le journal l'Information du Nord, édition du 26 août 2020. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26^{ième} jour d'août 2020.

Michael Doyle
Directeur général / Secrétaire-trésorier